

Ministre
des Affaires étrangères



Minister
of Foreign Affairs

Ottawa, Canada K1A 0G2

Org. C.T.
C.C. Cab. pré

MAR 31 2015

20150331 10:56

Monsieur Jacques Chagnon, M.A.N.
Président
Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires
Bureau 1.30
Québec QC G1A 1A4

Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre du 12 février 2015 à laquelle vous avez joint copie d'une motion adoptée à l'Assemblée nationale du Québec ainsi que des interventions prononcées à l'occasion de la présentation de la motion au sujet de la situation de M. Raif Badawi au Royaume d'Arabie saoudite.

La promotion et la protection des droits de la personne font partie intégrante de la politique étrangère du Canada. À cet effet, le Canada adopte des positions de principe sur les enjeux importants afin de promouvoir la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit. Le Canada défend fermement le droit à la liberté de religion, à la liberté d'expression et à la liberté d'association, parmi d'autres droits de la personne inaliénables, comme fondement sur lequel une société juste et démocratique est établie, progresse et prospère. Le Canada est vivement préoccupé par la détention et la condamnation du militant saoudien pour les droits de la personne, M. Raif Badawi.

En tant que pays fondé sur le pluralisme et comprenant une multitude de cultures et de religions, le Canada est bien placé pour assurer la protection et la promotion de la liberté de religion, tel qu'exprimé dans l'article 18 de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Pour cette raison, le Bureau de la liberté de religion constitue un élément important dans l'effort global continu du gouvernement canadien pour promouvoir les valeurs canadiennes, dont la liberté, les droits de la personne, la démocratie et la primauté du droit. Le Canada a aussi constamment dénoncé les violations flagrantes de la liberté de religion ainsi que la violence incitée par l'intolérance religieuse. Le 8 janvier 2015, M. Andrew Bennett, l'ambassadeur du Canada pour la liberté de religion, a dénoncé avec force la peine infligée à M. Badawi.

.../2

Canada

Le 14 janvier 2015, l'ancien ministre des Affaires étrangères John Baird a également émis une déclaration exprimant la vive préoccupation du Canada par la flagellation publique de M. Badawi et lançant un appel à la clémence. En effet, le Canada demeure préoccupé par la situation des droits de la personne en Arabie saoudite, particulièrement en ce qui a trait à la liberté de religion. Le gouvernement du Canada prend avantage de chaque occasion pour faire connaître ses opinions sur les droits de la personne et sur la discrimination religieuse aux autorités saoudiennes ainsi qu'à la communauté internationale. Le Canada est en faveur d'un Moyen-Orient stable et prospère, gouverné par la liberté, la tolérance et le pluralisme, où les droits de la personne, y compris les droits des minorités et de religion, sont respectés. Encourager la liberté de religion fait partie intégrante de nos efforts continus pour la promotion des droits de la personne.

De plus, l'ancien ministre des Affaires étrangères John Baird a discuté du dossier de M. Badawi avec les parties intéressées, y compris M^{me} Christine St-Pierre, ministre des Relations internationales du Québec. Il a aussi soulevé les préoccupations continues du Canada à ce propos au cours d'une rencontre bilatérale avec Son Altesse Royale le prince Turki Al-Faisal, le 21 janvier 2015, au Forum économique mondial à Davos, en Suisse.

Le Canada a entrepris des démarches auprès de l'ambassadeur d'Arabie saoudite à Ottawa, et l'ambassadeur du Canada à Riyad a rencontré le président de la Commission saoudienne des droits de la personne. Bien que M. Badawi ne soit pas citoyen canadien, le gouvernement du Canada continuera à faire connaître sa position, tant de façon publique que par voie diplomatique. Le Canada continuera également d'appeler à la clémence.

Le Canada maintient un partenariat actif et des relations franches et ouvertes avec l'Arabie saoudite. Il est persuadé que l'Arabie saoudite peut jouer un rôle utile dans un grand nombre de problèmes de sécurité de la région. Le Canada va entretenir un dialogue continu et respectueux avec l'Arabie saoudite à propos d'un certain nombre de dossiers, dont les droits de la personne.

Je vous remercie d'avoir écrit et vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



L'honorable Rob Nicholson, c.p., c.r., député